

OUTIL DE SUIVI ET DE REPORTING POUR LES RELOGEMENTS RIME VERSION 5

Guide d'utilisation





INTRODUCTION

1. Stratégie de relogement lié au NPNRU

Plusieurs types d'opérations d'investissement, nécessaires à la réalisation d'un projet de renouvellement urbain contractualisé avec l'ANRU peuvent générer le relogement temporaire ou définitif des ménages y résidant : démolition et requalification lourde de logements locatifs sociaux (LLS), recyclage de copropriétés dégradées, recyclage de l'habitat ancien dégradé, actions de portage massif de logements en copropriété dégradée.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), en cohérence avec les orientations d'attributions élaborées par la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et approuvées par le préfet et le président de l'EPCI au travers du document cadre qu'elle adopte, la Convention Intercommunale d'Attributions (CIA) définit « les modalités de relogement et d'accompagnement social lié au projet de renouvellement urbain (PRU) » et est annexée à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain. Le relogement doit respecter les objectifs en matière de rééquilibrage de peuplement entre les territoires et « contribuer à la mixité sociale dans les quartiers ». Il doit également offrir des parcours résidentiels positifs aux ménages et « réinscrire les ménages en difficulté dans une dynamique d'insertion » conformément à l'article 4 du titre 1 du RGA.

Les porteurs de projets et les organismes HLM conventionnant avec l'Agence doivent s'engager à mettre en œuvre un processus de relogement de qualité, permettant de répondre aux besoins et aux souhaits des ménages. La stratégie de relogement doit fixer des « objectifs locaux en termes de qualité de relogement, devant notamment permettre d'encadrer l'impact financier du relogement pour les ménages ». Un effort de maîtrise du reste à charge des ménages est ainsi demandé par l'ANRU (tenant compte de l'évolution de la typologie du logement, de sa surface et de son niveau de service). Ainsi la CIA comprendra des objectifs et indicateurs définis avec l'ensemble des partenaires locaux permettant d'apprécier la qualité des parcours résidentiels liés au relogement et d'encadrer les évolutions des restes à charge des ménages (reste à charge, taux d'effort...).

2. Suivi du relogement

Le suivi de la stratégie de relogement fait l'objet d'un point précis dans le cadre de la CIL en lien avec la CIA annexée à la convention pluriannuelle de RU.

Par ailleurs, le suivi de la mise en œuvre du relogement est intégré aux instances de pilotage du projet de renouvellement urbain, qui s'assurent de l'atteinte des objectifs en termes de qualité des parcours résidentiels, de maîtrise du reste à charge des ménages et de maîtrise des opérations associées.

Des états d'avancement seront à produire par les maîtres d'ouvrage générant du relogement et par les organismes HLM relogeurs pour les points d'étape et les revues de projet. Dans ce cadre, les délégués territoriaux de l'ANRU sollicitent régulièrement le porteur de projet et ses partenaires sur l'avancement des objectifs de relogement.





3. Utilisation de l'outil RIME pour le suivi du relogement

L'outil le plus couramment utilisé **pour le suivi des relogements est l'outil RIME** proposé par l'USH dès 2007. La version de RIME a été actualisée conformément au nouveau règlement général de l'ANRU du NPNRU. Il permet de recenser toutes les informations nécessaires et utiles sur les caractéristiques des ménages et des logements proposés, d'avoir une visibilité de l'état d'avancement des opérations de relogement, d'identifier des difficultés éventuelles et de pouvoir y remédier collectivement avec l'ensemble des partenaires concernés.

Des extractions de l'outil RIME, anonymisées, sont transmises par les maîtres d'ouvrage générant du relogement au délégué territorial de l'ANRU et aux EPCI, porteurs de projet et pilotes des relogements. Elles permettent de faire des analyses selon les caractéristiques des ménages, de suivre le bon déroulement des opérations, de dresser un bilan des opérations à différentes étapes, de poser les bases d'une approche quantitative et évaluative.

Comme dans la version précédente, l'outil RIME permet de remplir les « plans de relogements » des fiches analytiques et techniques (FAT) des opérations générant du relogement, pour lesquelles une subvention Anru est prévue.

4. Suivi des relogements dans le parc neuf ou conventionné depuis moins de 5 ans

La version actualisée de RIME intègre une nouvelle extraction pour permettre la mobilisation de l'indemnité pour relogement des ménages avec minoration de loyer prévue par l'article 2.1.3.2 du titre II du règlement général de l'ANRU relatif au NPNRU. « Afin de faciliter des parcours résidentiels pour ces ménages dans des logements locatifs sociaux neufs ou conventionnés de moins de 5 ans, l'Agence pourra accorder une indemnité pour minoration de loyer à l'organisme HLM accueillant les ménages concernés », à condition que le loyer inscrit dans le bail du ménage relogé soit fixé au maximum au loyer plafond pour l'attribution de l'APL au logement du ménage concerné, tel que défini à l'article R 351-17-3 du code de la construction et de l'habitation.

A partir de l'enquête sociale, une première estimation du nombre de ménages susceptibles d'être relogés dans du parc neuf ou conventionné de moins de 5 ans est effectuée afin de programmer dans la convention pluriannuelle de RU un objectif cible local et une enveloppe financière dédiée au financement de cette indemnité pour minoration de loyer. Cette enveloppe financière sera attribuée aux organismes HLM en charge de la démolition ou de la requalification des logements.

Suite au relogement effectif du ménage, l'indemnité pour minoration de loyer sera reversée aux organismes HLM ayant accueilli les ménages concernés, par le biais d'une convention quadripartite entre le porteur de projet de renouvellement urbain, l'organisme ayant initialement reçu la subvention de l'ANRU, l'organisme HLM ayant effectivement accueilli le ménage relogé et le Délégué Territorial de l'ANRU.

Des précisions pour la mise en œuvre du relogement dans le cadre du NPNRU et pour la mobilisation de l'indemnité pour relogement avec minoration de loyer sont communiquées par l'Anru dans le cadre notamment de questions/réponses et de fiches repères téléchargeables depuis l'Extranet de l'ANRU : https://ru-acteurs.anru.fr

L'évaluation du relogement est construite sur une analyse de l'atteinte des objectifs locaux et d'éléments qualitatifs sur les parcours résidentiels. L'utilisation de l'outil RIME permettra de disposer d'une visibilité accrue sur l'avancement des opérations de relogement, susciter éventuellement des échanges voire des réorientations de la programmation tant sur les calendriers que sur les effets du relogement et sur les caractéristiques des premiers relogements effectués. Ces informations sont indispensables à l'appréciation de la qualité des parcours résidentiels mis en œuvre dans ces projets.





SOMMAIRE

MODE D'EMPLOI DE L'OUTIL						
1. PRESENTATION DES MODALITES D'UTILISATION DE L'OUTIL DE SUIVI	.6					
2. LES TRAITEMENTS STATISTIQUES	16					
3. LES EXPORTATIONS	29					
ANNEXES	32					
DESCRIPTIF DU TABLEAU DE SUIVI ET REMARQUES SUR LES MODALITES DE SAISIE						
RAPPEL DES DEFINITIONS UTILISEES DANS LE TABLEAU DE SUIVI DES RELOGEMENTS						
L'ASSISTANCE TECHNIQUE						





MODE D'EMPLOI DE L'OUTIL





1. PRESENTATION DES MODALITES D'UTILISATION DE L'OUTIL DE SUIVI

> LES MODALITES DE GESTION DE CET OUTIL DE SUIVI

L'outil de suivi des relogements est à compléter en temps réel, par une personne référente identifiée au sein de chaque organisme.

Ce référent doit être, dans la mesure du possible, une des personnes qui assurent le suivi opérationnel des relogements.

Il est important en effet, de prévoir un interlocuteur unique, sachant que le guide d'utilisation doit permettre en cas d'absence du référent une prise de relais dans les meilleures conditions (dans la mesure où il précise notamment les modalités d'utilisation de l'outil).





> UTILISATION DE L'OUTIL

1. Onglet « Liste_opérations »

	A	В	С	D	E	F	G	Н	1	J	К	L	M
1 2 3 4	Valider la liste des o	Aid	e sur comm ce table	ent rempl au	ir			corriger SVP les 1 numéros de QPV erronés		Logement locatif social : Démolition et requalification de LLS <u>Habitat privé</u> : reogclage de l'habitat ancien			
5	Supprimer une opéra liste						n <u>ouvelles vo</u> nouvelles vo	r <u>sion 5</u> : riobles	dégradé, portage massif de copropriété dégradé et				
6	_Nom de l'opération	Commune :	Quartier	EPCI	ménages à reloger au démarrage de l'opération (s compris décohab	Date de début de l'opération de relogement :	Nombre de logements à démolir :	Nombre de logements vacants :	Date de fin de l'opération de relogement	IDTOP opération ANRU	Numéro du QPV (se référer à l'onglet "Liste des QPY")	Nom du QPV (automatique)	Observation
7					ATTENTION	NE PAS SL	IPPRIME		IFIÊR CET	TE LIGNE			
8	10 PALISSY	LA CHAPELLE ST LUC	CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	CC DE CHANTEREIGNE	15	09/03/2010	15	0		xxxxxxxxx01	QP068001	Florimont-Bel Air	RELOGEMENT EN COURS
9	100 AVENUE SARRAIL	LA CHAPELLE ST LUC	CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	CC DE CHANTEREIGNE	31	04/05/2009	88	57	06/12/2010	xxxxxxxx02	QP068002	Europe-Schweitzer	
10	101-107 Av. Edouard Herrio	Troyes	Les Chartreux	CA DE TROYES	41		40	0	01/08/2009	xxxxxxxx03	QP068002	Europe-Schweitzer	
11	14-16-18 Beau Toquat	Troyes	Beau Toquat	CA DE TROYES	37		30	2	01/10/2011	xxxxxxx04	QP068003	Quartier Les Coteaux	
12	15-23 rue Jean-Camille Niel	Troyes	Sénardes	CC CHAPELLE	47		50	3	01/10/2008	xxxxxxxxx05	QP068002	Europe-Schweitzer	
13	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	TROYES	POINT DU JOUR	CA DE TROYES	106	20/08/2002	160	54	06/12/2010	xxxxxxxxx06	QP068002	Europe-Schweitzer	
14	17-23 rue de Berry	troyes	Les Chartreux	CA DE TROYES	39		39	0	01/08/2008	xxxxxxxx07	QP068002	Europe-Schweitzer	
15	2 rue de Berry	troyes	Les Chartreux	CA DE TROYES	32		46	14	01/06/2005	80x0000000	QP068002	Europe-Schweitzer	
16	ASTON BERGER & 7 LECORBU	LA CHAPELLE ST LUC	CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	CC DE CHANTEREIGNE	11	16/03/2004	51	40	10/03/2005	xxxxxxxx09	QP068002	Europe-Schweitzer	ECART DE 4 MENAGES AVEC LA FAT CAR PARTIS ENT
17	2-8 TOURNAI	TROYES	POINT DU JOUR	CA DE TROYES	76	27/01/2004	84	8	31/03/2008	xxxxxxxxx10	QP068002	Europe-Schweitzer	
18	3 JEAN ZAY	LA CHAPELLE ST LUC	CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	CC CHAPELLE	42	09/03/2010	60	18		xxxxxxxxx11	QP068002yy	Attention numéro du QPV erroné	RELOGEMENT EN COURS
19	8-40 JEAN MOULIN - 2-4 R	LA CHAPELLE ST LUC	CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	CC CHAPELLE	21	09/03/2010	22	1		xxxxxxxxxxx12	QP068002	Europe-Schweitzer	DID EN COURS POUR LE 36 MOULIN
М	▲ ► ► Liste des QPV	explication lis	ste_opération	u des variables	Tableau_de_saisie	Tableaux	comparai	sons 🖉 Po	lr_modele	2		· [] 4	
Pr	êt 🔚												■ □ □ 80 %

Cet onglet est à renseigner EN PREMIER, au moins avec une opération.

Il sera possible par la suite de rajouter des opérations (ne pas oublier de cliquer sur « Valider la liste des opérations » après chaque ajout) La ligne barrée de rouge doit toujours rester, et il ne faut pas y saisir quoi que ce soit.

Par rapport à l'ancienne version de RIME 4 :

- Ajout du champ IDTOP,
- Ajout du champ Numéro du QPV se référer à l'onglet « Liste des QPV »- nouvel onglet),
- Ajout du champ Nom du QPV remplissage automatique.





2. Onglet « Tableau de saisie »

Il reprend l'ensemble des informations à saisir sur les ménages à reloger ou relogés. Il constitue la base de données qui servira de support aux traitements statistiques. Les variables demandées par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine sont identifiables par la mention ANRU en ligne 12.

- 14	А	В	С	D	E	F	G	Н	I	J	L	М	N	0	Р	Q	R	S	T	V	W	Х	Y	Z 🔺
2	Export de la base	VALIDAT	TION VA	LIDE LA SA	ISIE ET REF	PERE ERREU	IRS DE SAI	SIE	Lien v	vers tris			Commune :	XXX	XXXX	Qu	artier :	TOU	Т	Nomb	re de loger	nents à c	lémolir :	1 151 🔳
4	de saisie	SUPPRESSION UPPRIME LES REPERAGES DES ERREURS DE SAISIE						autom	natiques a di	1	Nom de l'	Opération :	_T(out		EPCI :	XXXX	XX	N	ombre de lo	gements	vacants :	426	
6	Export base de	TRAITEN	IENT L	ANCE LA B	ARRE DE TI	RAITEMENT	S MANUEL	S		nn nér					Nbre d	e ménage:	s à reloge	er au démarra	age de l'o	pération (y compris déco	habitantsou	hébergés) :	746
8	saisie anonyme			-					Affic	che ou O Lo ne le filtre O bo		Contact :	d	upont	<u> </u>						Nombre de	ménages	relogés :	605
10	EPCI	Exp	port anonyme EP(CI	<u>Aide sur</u>	les exporta	ations et	es Etats	ANRU			salleur :	Bai	lleurXX										
	Tout	Etat	t minorations ANI	RU		nouveauté ve	rsion 5 : nouv	elles variat	les		Re	nseigner en p	vriorité la											
14		→Plan	de relogement Al	NRU	-	, 🏌	, T		· ,	•		surface habi	table		•	, \	,	-			-			
15	,	2	3	4	5	6		8	3	10	12	13	14	15	16 ACNIT	17	18	19	20	22	23	24	25	26
16				NFOR	MATIC	ANRU	ANRU	LES	ANBU		ANRU	ANRU	ANBU	ANRU	VIENI		AL			ANRU				
						-	-						ris		es					5	g	5	٩	2
				e		ţi	é					a E	ase	our our	arg	പല			2 2	_ ati	, j	ant	ilia	fan
	N°	Nom du	Prénom du	2	tie	R šć	등	Ū	Nom de		- Bi	e a	y cc ge)	d uc	sch	anc	-	anc	£	ccul	t ioi		fam	d'en
	identification	chef de	chef de	L L	na l	AN	éro	8	l'opération	Adresse	d,	rf. H	er d el (gara	visio	e de	ens ens	AF	sidi tit	2	d'o Té	Jen n	°.p	ure	e e
	menage	menage	menage	Ŭ	l v	Ê	Ē				F	Su	roy Loy	P. C	ţ	ᅗᢄ		Q ,5	[and]	, i i		pre	E C	que
18	-	-	•	-	-	-	2 🗸	-	*	-	-	-	∎ –	- -	Ž 🚽	-	-	*	_ _	st;	- ĕ -	2 🗸	– St	Ž 🗸
20	2210242	DO QUOC	THANH	TROYES	POINT DU JOUR	xxxxxxxx x06	0.P0680 02	CA DE TROY	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	2	81 m²	177€	84 €	С	261€	196€	65€	NR	т	equilibre	1	1	0
21	2210243	CHOUGNY	ROLAND	TROYES	POINT DU JOUR	xxxxxxxx x06	CP0680 02	CA DE TROY	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	2	73 m²		45€	С	NR		NR	NR	т	Sur occupati	4	CE	2
22	2210244	HUYNH THI	LAN	TROYES	POINT DU JOUR	xxxxxxxx x06	Q. 0680 D2	TROY	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	3	91 m²	199€	114€	с	313€	228€	85€	NR	т	équilibre	4	CE	2
23	2210245	PHAM THI	LY	TROYES	POINT DU JOUR	xxxxxxxx x06	QF 0680 2	CA DE TROY	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	3	100 m²	219€	142€	с	360€	269€	92€	NR	т	équilibre	4	CE	2
24	2210247	ARIB	MOHAMED	TROYES	POINT	XXXXXXXX	QP(680	CA DE	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	3	98 m²	214 €	114€	с	328€	Г							D
24	2210245			-			580	CA DE	1-7 JUMELAGES - 2	1.00507		71 2	155.6	01.6	0	225.6	174	2 inf	orma	tions	à rens	eigne	+r –	
25	2210248	Indicat	ion des	nouve	eauté	s par	2	TROY	SOEST	2 SUEST		71 m-	₹ 251	91£	Ľ.	236€	1/41	autro	es ch	amps	autom	natiqu	les	U
26	2210250	I	rapport a	à RIN	1E 4		680 2	CA DE TROY	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	2	85 m²	181€	82 €	С	263€	64 €						_	D
	2210251	KARA TERKI	MOHAMED	TROYES			580	CA DE	1-7 JUMELAGES - 2	2 SOEST	2	83 m²	181 -	84 €	с	265 €	125 €	141€	NR	т	équilibre	3	м	2
27	27 DU JOUR X06 02 TROY							SOEST		-				-						Sur				
н	I ▶ ▶I Liste de	es QPV	olication 🖌 list	te opérat	tion 🔏 1	ableau de	s variables	Ta	bleau_ Tabl	ما بدم	h ai	مه بار	nnáos		-				[] ◀ [• 301			•
Prêt 🛅									63 UC	milees								80	% —		+ ";;			
										mer	iage	•											-	





>	Les différentes	s actions dans	le tableau de s	<u>aisie</u>			VALIDATION permet de lancer un traitement de vérification et de détection d'incohérences dans la saisie			
-	A	B C B E F G H								SUPPRESSION permet de supprimer les marques de repérage des erreurs de saisie suite à un traitement de validation
4	Export de la base de saisie Export base de saisie anonyme	SUPPRESSION SUPPRIME LES REPERAGES DES ERREURS DE SAISIE TRAITEMENT LANCE LA BARRE DE TRAITEMENTS MANUELS								TRAITEMENT permet d'afficher la barre d'outils qui permet de faire un traitement manuel personnalisé.
8	EPCI	Etat	oort anonyme EPC minorations ANR		Aide sur le	es exportat	<mark>s Etats</mark> elles var		EXPORT DE LA BASE DE SAISIE permet d'exporter la base à des fins de sauvegarde ou de transmission. Versions sont possibles : la version complète et la version anonyme (nouvel export)	
14 15 16	1	, ────────────────────────────────────	de relogement AN 3		MATIO	NS GE	, <u>8</u> [ES		Une aide contextuelle est disponible	
	N°	Nom du	Prénom du	Ine	er	J	ANRU Mai Mai Mai Mai Mai Mai Mai Mai Mai Mai			EXPORT ANONYME EPCI : permet d'exporter la base à des fins de transmission à un EPCI. Seuls les ménages qui concernent l'EPCI sont repris dans le fichier d'export. (Nouvel export)
18	identification ménage	chef de ménage	chef de ménage	Commu	Quarti	IDTOP opé ANRI	Numéro d	EPCI		ETAT MINORATIONS ANRU : Cet état permet de transmettre à l'ANRU la liste des ménages dont le relogement est concerné par la minoration de loyer, pour une opération donnée (IDTOP) (Nouvel export)
20	2210242	DO QUOC	THANH	TROYES	POINT DU JOUR	xxxxxxxxx 06	QP06800 2	TRO		PLAN DE RELOGEMENT ANRU : Cet état permet de transmettre à
21	2210243	CHOUGNY	ROLAND	TROYES	POINT DU JOUR	xxxxxxxxx 06	QP06800 2	CAE TRO		l'ANRU le nouveau plan de relogement ANRU. Ce document s'appelait précédemment la FAT.
14 4	2210244	HUYNH THI	LAN ation 📈 Tableau des 1	TROYES	POINT bleau_de_saisi		QP06800			
Prêt	ét ™ III 130 % — · · · · · · · · · · · · · · · · · ·									





10

3. Onglet « Explications »

Il s'agit de prendre le mode d'emploi pour la saisie et les traitements statistiques. Il présente les modalités d'utilisation et les consignes à observer pour une manipulation satisfaisante de l'outil.





Dans la 2eme partie de l'onglet « explications » se trouve la possibilité d'effectuer un certain nombre de traitements pré-paramétrés par opération ou sur l'ensemble des opérations :

- L'ensemble des ménages
- Les ménages relogés
- Les ménages non relogés
- Les ménages relogés sur la commune
- Les ménages relogés sur la commune (site et hors site)
- Les ménages relogés sur le site (même QPV)
- Les ménages relogés en QPV
- Les ménages relogés en QPV
- Les ménages relogés hors QPV
- > Les ménages relogés en dehors de la commune
- > Les ménages relogés en dehors de la commune
- > Les ménages relogés hébergés ou décohabitants
- Les ménages relogés ayant accédé à la propriété
- > Les ménages relogés ayant accédé à un logement individuel
- > Les ménages relogés ayant accédé à un logement neuf
- Les ménages relogés ayant subi une augmentation du taux d'effort (> 2,5 points)
- Les ménages relogés titulaires
- > Les ménages titulaires relogés en dessous de 60 % des plafonds
- Les ménages titulaires relogés entre 60 et 100 % des plafonds
- Les ménages titulaires relogés > 100 % des plafonds
- Les ménages relogés < 60 % des plafonds</p>
- Les ménages relogés > 60 % des plafonds

Traitement sur toutes les opérations : Il vous suffit de cliquer sur le bouton correspondant au tri que vous souhaitez effectuer.





4. Onglet « Tableau des variables »

Il reprend les intitulés des codes à saisir, le format de chacune des cellules. Il précise aussi s'il s'agit d'une variable :

- demandée par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine,
- qui sert pour la réalisation des traitements statistiques,
- indique les nouveautés par rapport à RIME 4.

Il comporte également des explications spécifiques pour certaines variables.

. A	В	С	D	E	F			G	Н		I			
1			Numéro de colonne	éro de onne Format Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE Variables de traitement Modification 201		Modification 2016 Observation								
							_				SAISIE OBLIGATOIRE dans l'onglet "liste_opération"			
2		Données générales	-		x			Info sur les		Info sur les			SAISIE OBLIGATOIRE sur l'onglet "Tableau de saisie" dans l'encadré "Données générales" de (nom du) <bailleur> et «Contact».</bailleur>	
4		N° identification ménage	1	Texte				char rapp	rapport à Rime 4		SAISIE OBLIGATOIRE			
5		Nom du chef de ménage	2	Text In	dication si la						Saisie libre			
6	VLES	Prénom du chef de ménage	₃ Type de données	Text né	écessaire à						Saisie libre			
7	IER∕	Commune Ty		► _{Form} l'é	l'élaboration des tableaux ANRU						NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"			
8	GEN	Quartier	Jillees	Formule							NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"			
9	NS	IDTOP opération ANRU	6	Formule	Indication	si la			nouvelle variab	e	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"			
10	ATIC	Numéro du QPV	7	Formule	variable es	variable est exploitée dans le			Informations	surla	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"			
11	WO	EPCI	8	Formule	traitement	S			variable	Suria	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"			
12	INF	Nom de l'opération	Nº de la	yix	statistique	S			(important)		Liste des opération saisies dans l'onglet "Liste_opération"			
13		Nom du champ tel	colonne o	lans							Saisie libre			
14		qu'indiqué dans le	le tableau saisie	ı de							NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée : A saisir dans rubrique "Données générales"			
16		tableau de saisie		pix	×		:	×			T1 ou T1bis : 1 - T2 : 2 - T3 : 3 - T4 : 4 - T5 : 5 - T6 ou + : 6			
	N NI		Tables (Tables	de minie / p.t.	madela / Tet as matrice //	<u>ا</u>					Renseigner en priorité la surface habitable. Renseigner la même unité	-		
Prêt														
							-					<u> </u>		

Le contenu de ce tableau est repris à la fin de ce document.





5. Onglet « Tableaux _comparaisons »

Il permet de visualiser les résultats de manière comparative au regard des différents profils de ménages.

Barre d'outils ouverte au moyen du bouton « Traitement » sur le tableau de saisie





Les principales étapes concernant la saisie des données, sont donc les suivantes :

- Etape 1 : Ouvrir Excel
- **Etape 2** : Lors du lancement du fichier, activer les macros. Sans activation, les traitements ne pourront être effectués.
- Etape 3 : Renseigner la ou les opérations sur l'onglet « Liste opérations »
- Etape 4 : Saisir les données relatives aux ménages en tenant compte des précautions méthodologiques (précisées dans le tableau en annexes) sur l'onglet « Tableau_de_saisie »
- **Etape 5**: Une fois la saisie des données terminée, vérifier la fiabilité de la saisie à travers l'identification des éventuelles incohérences :

Appuyer sur la touche VALIDATION. Cette manipulation va permettre de repérer les éventuelles incohérences de saisie. Il s'agit alors ensuite de corriger les erreurs de saisie repérées (les erreurs ou incohérences sont entourées en rouge automatiquement) et identifiés par le champ « erreur de calibrage ». <u>Exemple</u> : Pour la structure familiale d'un ménage, si la personne saisit **CE** (qui signifie Couple avec Enfant) et saisit par ailleurs dans la colonne nombre d'enfant le chiffre « zéro », le système alertera alors en entourant en rouge les incohérences (un couple avec enfant ayant au moins un enfant).





Insertion d'un nouveau champ dans la base

L'outil prévoit par ailleurs, la possibilité de rajouter éventuellement une ou plusieurs colonne(s), si le bailleur souhaite renseigner une nouvelle variable sur les ménages à reloger par exemple. Il lui suffira alors de cliquer sur le bouton « INSERTION D'UN NOUVEAU CHAMP DE SAISIE » qui se situe à droite de la feuille de calcul, à l'extrémité du tableau de saisie.

IIIE V5_XXII.xlsm [Lecture seule] - Microsoft Excel								
Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Donnée	s Révision Affichage Dév	veloppeur Compléments Acrobat PERSO XY Char V M B V1 V	t Labels	x 🕤 🗆 🔇 a				
	Standard -		Σ	A Contraction of the second se				
Coller 🚽 G I S × ⊞ × 🆄 × 📥 × ≣ ≣ ≣ 掌 ∰	≣ 🔤 - 🦉 - % 000 500 400	Mise en forme Mettre sous forme Styles de conditionnelle - de tableau - cellules - Format -	Trier et Re	chercher et ectionner •				
Presse-papiers 🛱 Police 🖼 Alignement	Nombre 🖬	Style Cellules	Éditior	1				
CU16 • 🥤 🏂				*				
CD CE CN CO	CP	CQ	CR	CS CT				
2 4 nouveauté version 5; nouvelle voriable. nouveauté version 4; nouveau(x) nouveauté version 5; nouvelle voriable. nouveauté version 5; nouveauté version 4; nouveauté version 4;								
14 15 <i>82 83 32 33</i>		35	36	. 37				
16 GEMENT nb de ménages : 89 nb de ménages : 87	nb de ménages : 68							
17 ANRU 17 ANRU 18 Participation 18 Ménages relogés < 60 % PLUS 18 Ménages relogés	Ménages relogés < 60 % PLUS Taux d'effort - Situation après le relogement > taux d'effort avant relogement	Observations	Erreur de calibrage	Sous-population				
20 30/07/2015 D				1				
Image: station with the station withe station with the station with the stati								

Le nouveau champ de saisie s'insère alors avant le champ « Observations ». IL NE FAUT PAS LE DEPLACER car cela pourrait entrainer des dysfonctionnements importants de la base.





2. LES TRAITEMENTS STATISTIQUES

Il s'agit de présenter la procédure et les principales manipulations à réaliser pour obtenir les traitements statistiques.

LA PROCEDURE PROPOSEE PAR L'OUTIL

Le traitement permet d'afficher les résultats statistiques en fonction des requêtes de l'utilisateur.

- a. L'outil propose deux types de procédure¹
- Le traitement manuel permet de choisir les « sous-populations » sur lesquelles les traitements statistiques sont à réaliser (par exemple : les ménages relogés en QPV et dont le taux d'effort a augmenté de plus de 15 points).
- Le traitement automatique permet de lancer automatiquement des traitements statistiques (en un clic) prédéfinis. Plusieurs sous populations ont été prédéfinies, croisés ou non par opération :
 - L'ensemble des ménages
 - Les ménages relogés
 - Les ménages non relogés
 - Les ménages relogés sur la commune
 - Les ménages relogés sur la commune (site et hors site)
 - Les ménages relogés sur le site (même QPV)
 - Les ménages relogés en QPV
 - Les ménages relogés en QPV
 - Les ménages relogés hors QPV
 - Les ménages relogés en dehors de la commune
 - Les ménages relogés en dehors de la commune



- Les ménages relogés hébergés ou décohabitants
- Les ménages relogés ayant accédé à la propriété
- Les ménages relogés ayant accédé à un logement individuel
- Les ménages relogés ayant accédé à un logement neuf
- Les ménages relogés ayant subi une augmentation du taux d'effort (> 2,5 points)
- Les ménages relogés titulaires
- Les ménages titulaires relogés en dessous de 60 % des plafonds
- Les ménages titulaires relogés entre 60 et 100 % des plafonds
- Les ménages titulaires relogés > 100 % des plafonds
- Les ménages relogés < 60 % des plafonds
- Les ménages relogés > 60 % des plafonds.

b. Les étapes du traitement manuel (3 étapes) :

- <u>Etape 1</u>: Le démarrage : Appuyer sur le premier bouton de la barre d'outils qui s'intitule « 1. Démarrage du traitement ».
 Il est alors demandé de choisir le critère de la sous-population sur laquelle seront réalisées les statistiques (Exemple : les ménages relogés en QPV).
- <u>Etape 2</u>: Valider le critère choisi en appuyant sur le second bouton de la barre d'outils qui s'intitule « 2. Validez votre sélection/Lancez le tri».
 Les résultats des traitements statistiques porteront ainsi sur l'ensemble des ménages relogés en QPV.

c. Le traitement automatique

Il suffit de cliquer sur le bouton correspondant au tri choisi. Pour mémoire, l'accès aux tris automatiques se fait dans la 2eme partie de la feuille « Explications ».

d. La présentation des résultats

Les résultats obtenus apparaissent sous la forme de tableaux et de graphiques sur une feuille de calcul dont le titre reprend l'intitulé des critères retenus (exemple : « Résultats ménages relogés en QPV ».





TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES RELOGEMENTS

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Cette feuille de résultats s'enregistre automatiquement dans le classeur par défaut (qui s'intitule souvent « Mes documents »). Cependant elle reste ouverte pour que vous puissiez l'enregistrer dans le répertoire de votre choix.

Enfin, les résultats s'insèrent directement sur la feuille qui s'intitule « Tableaux-Comparaisons » (évoquée précédemment), ce qui permet de comparer en direct les différents tris effectués.





> PRESENTATION DES RESULTATS DES FICHES STATISTIQUES

1. État d'avancement du processus de relogement

→ <u>Rappel de l'objectif</u>

Partager avec les partenaires locaux l'état d'avancement des relogements par une visibilité en continu de leur évolution à l'échelle de l'opération. A travers le tableau qui suit, il s'agit de proposer quelques questions clés et de préciser les traitements statistiques à réaliser permettant d'apporter des éléments de réponse.

Les grands questionnements	Indicateurs et traitements à réaliser (tris à plat ou tris croisés préformatés)
Quelle est la part de relogements réalisés au moment du bilan, au regard du nombre de relogements à réaliser ?	
Quelle est la part de ménages à reloger au regard du nombre de logements à démolir ? (le taux d'occupation)	Nombre de logements à démolir Nombre de logements vacants Nombre de décohabitations/hébergés relogés
En fonction du contexte local, quelle est la part des décohabitants et hébergés relogés au regard du nombre total de ménages relogés ? (le relogement a-t-il favorisé l'accès au logement pour certaines catégories de ménages ?)	Nombre de ménages à reloger Nombre de ménages relogés dont décohabitants ou hébergés
Quelle est la part des ménages relogés dans un logement neuf ou moins de 5 ans ?	

L'outil de suivi des relogements propose un ensemble de traitements statistiques prédéterminés pour avoir une vision facilitée de l'état d'avancement des relogements : c'est la fiche 1 : Etat d'avancement des relogements.





Visualisation des résultats de la fiche 1

FICHE 1 : ETAT D'AVANCEMENT DES RELOGI	MENT
Nom de(s) l'opération(s) : 21 opérations	i
Nombre de logements à démolir : 1083 logements	
Nombre de logements vacants : 358 logement(s)	
Date du jour : vendredi 03 mars 2	2017
Date de début de l'opération : mardi 20 août 20	02
Date de fin de l'opération : mardi 31 janvier 20	012

Nombre de ménages à reloger au démarrage de	1 746
Départs spontanés ou autre	148
Nombre de ménages déjà relogés :	605
Hébergés ou décohabitants déjà relogés :	6
Solde des ménages à reloger :	-7





Age du bâti du logement des ménages déjà relogés :

	Nombre	X
Logement social neuf fère livraison	95	16%
Logement social conv de 5 ans	23	4%
Logement social réhabilité - 5ans	93	15%
Logement social réhabilité + 5ans	244	40%
Logement social non réhabilité + 5 ar	152	25%
Logement social à réhab, dans 5 ans	1	0%
Total	608	1002
NB	238	28%







2. Bilan et analyse des conditions de relogement

→ <u>Rappel de l'objectif</u>

- Mettre en évidence les grandes tendances en matière de relogement et les comparer aux objectifs initiaux à des étapes clés (à définir avec le local) au travers de trois grandes familles de questions (le profil des ménages relogés, les nouvelles conditions de logement et les parcours résidentiels des ménages relogés). Ce qui devrait permettre d'évaluer les éventuels décalages dans la procédure de relogement et d'en identifier les raisons.
- Disposer d'une vision globale des conditions de relogement à l'issue de l'opération à travers quelques grandes problématiques.

Sur le même principe que les traitements pré formatés (tris à plat ou tris croisés) pour l'état d'avancement rassemblés dans la fiche 1, les fiches suivantes, permettant d'appréhender les principales dimensions du relogement, ont été réalisées :

- le profil des ménages relogés (fiche 2).
- les nouvelles conditions de logement et de vie (fiche 3).
- le parcours résidentiel des ménages relogés (fiche 4).





Le profil des ménages relogés (fiche 2)

Pour un approfondissement de la fiche sur le profil des ménages relogés, le tableau qui suit donne une lecture des résultats via quelques grands questionnements et les traitements statistiques à réaliser permettant d'apporter des éléments de réponses aux questions posées.

Les grandes questions	Indicateurs et traitements à réaliser (tris à plat ou tris croisés préformatés)							
Quel est le profil socio économique des ménages ayant subi une augmentation du taux d'effort ?	Croisement de l'évolution du taux - Statut d'occupation - Structure familiale - Nombre d'enfants - La situation professionnelle du che	d'effort avec : - Age du chef de ménage - Ressources du ménage - Bénéficiaire ou pas de l'APL ef de ménage						
	Croisement des ménages relogés	dans du neuf avec :						
Quel est le profil socio économique des ménages ayant accédé à un logement neuf ?	 Statut d'occupation Structure familiale Nombre d'enfants La situation professionnelle du che 	 Age du chef de ménage Ressources du ménage Bénéficiaire ou pas de l'APL If de ménage 						
	Croisement des ménage relogés o	lans de l'individuel avec :						
Quel est le profil socio économique des ménages ayant accédé à un logement Individuel ?	 Statut d'occupation Structure familiale Nombre d'enfants La situation professionnelle du che 	 Age du chef de ménage Ressources du ménage Bénéficiaire ou pas de l'APL If de ménage 						
	Croisement des ménages ayant accédé à la propriété avec :							
Quel est le profil socio économique des ménages ayant accédé à la propriété ?	 Statut d'occupation Structure familiale Nombre d'enfants La situation professionnelle du che 	 Age du chef de ménage Ressources du ménage Bénéficiaire ou pas de l'APL If de ménage 						
	Croisement des ménages relogés	sur site avec :						
Quel est le profil socio économique des ménages relogés sur site (même quartier) ?	 Statut d'occupation Structure familiale Nombre d'enfants La situation professionnelle du che 	 Age du chef de ménage Ressources du ménage Bénéficiaire ou pas de l'APL If de ménage 						
	Croisement des ménages relogés	en QPV avec :						
Quel est le profil socio économique des ménages relogés en QPV ?	 Statut d'occupation Structure familiale Nombre d'enfants La situation professionnelle du che 	- Age du chef de ménage - Ressources du ménage - Bénéficiaire ou pas de l'APL ef de ménage						
	Croisement des ménages relogés	hors QPV avec :						
Quel est le profil socio économique des ménages relogés hors QPV ?	 Statut d'occupation Structure familiale Nombre d'enfants La situation professionnelle du che 	 Age du chef de ménage Ressources du ménage Bénéficiaire ou pas de l'APL If de ménage 						





Ci-dessous la visualisation des résultats de la fiche 2







Les nouvelles conditions de logement (Fiche 3)

Le tableau qui suit donne une lecture des résultats sur les nouvelles conditions de logement via quelques grands questionnements et les traitements statistiques à réaliser permettant d'apporter des éléments aux questions posées.

Les grands questionnements	Indicateurs et traitements à réaliser (tris à plat ou tris croisés)
Quelle est l'évolution du budget logement des ménages après relogement ?	Taux d'effort Quittance résiduelle Loyer de base Provision pour charges
Le relogement a-t-il permis une évolution de la taille du logement ?	Evolution du nombre de pièces
Le relogement a-t-il permis une adaptation de la taille du logement au regard de la composition du ménage ?	Evolution de la densité d'occupation
Dans quel type de bâti les ménages ont-ils été relogés ?	Age du bâti
Concernant la localisation géographique, dans quels secteurs ont été relogés les ménages ?	QPV / hors QPV Localisation géographique
Le relogement a-t-il permis une évolution du statut d'occupation ?	Statut d'occupation
De quel type de relogement s'agit-il ?	Type de relogement
Quel est le degré de mobilisation des partenaires dans le relogements ?	Réservataire





Visualisation des résultats de la fiche 3 (feuille EXCEL)







TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES RELOGEMENTS

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT







Le parcours résidentiel des ménages relogés (fiche 4)

Au-delà des indicateurs de base, d'autres peuvent apporter des éléments d'éclairage et de compréhension des résultats notamment en matière d'impact du relogement sur les parcours résidentiels des ménages relogés.

Le tableau qui suit propose ainsi une lecture des résultats relatifs au parcours résidentiel des ménages relogés, à travers quelques grands questionnements et les traitements statistiques à réaliser permettant d'apporter des éléments de réponse.

Les grands questionnements	Indicateurs et traitements à réaliser (tris à plat ou tris croisés préformatés)				
	Croisement de l'évolution du taux d'effort avec : L'évolution de la taille du logement (nombre de pièces)				
	La nature du logement (Collectif-Individuel)				
L'augmentation du taux d'effort est elle liée à une amélioration des conditions de logement ?	Le type de charges (Individuel ou Collectif)				
	L'âge du bâti				
	Le type de produit financier				
	Tri à plat commune de relogement				
	Tri à plat quartier de relogement				
Le relogement a-t-il favorisé une certaine mobilité résidentielle géographique ?	Tri à plat sur la variable localisation géographique				
	Tri croisé : Evolution commune souhaitée et Commune de relogement				
	Tri croisé : Evolution quartier souhaité et le quartier de relogement				
Le relogement a-t-il eu un impact sur les équilibres de	Tri à plat sur la variable âge du bâti				
peuplement ?	Tri à plat sur la variable type de produit financier				





Visualisation des résultats de la fiche 4 (feuille EXCEL)

		volution True	Hart		
	<à-2.5 pt	s [-2.5 :+ 2.5]	+ de 2.5 pts		
9 Diminutio	n 39%	31%	19%		
Stable	45%	57%	41%		
Augmentati	on 16%	12%	41%		
Total	100%	100%	100%		
A NR	0	0	2		
	E	volution Taux e	ffort		
	<a -="" 2,5="" pt<="" td=""><td>s [-2,5;+2,5]</td><td>+ de 2,5 pts</td><td></td><td></td>	s [-2,5;+2,5]	+ de 2,5 pts		
PLS	1%	0%	1%		
PLA BUICOD 12	270 00	1570	10%		
PLUS CD 12	70 070	0%	2%		
PLUS CD 17	70 170	0%	270		
PLUS CD 22	70 170	0%	170		
PLUS	15%	8%	5%		
PLAI	370	0%	0%		
PLI	076	0%	076		
HEMO	-1 27%	20%	2570		
Autres intermé	diaires 0%	25%	2570		
Total	100%	100%	100%		
NR	32	29	63		
NB.	52		05		
				문	Co
	E	volution Taux e	ffort	말 많	Ind
	<à - 2,5 pt	s [-2,5;+2,5]	+de 2,5 pts	- <u>-</u> <u>i</u>	ТТ
Logt social Neuf 1èr	e livraison 26%	12%	21%	2	
Logt social conv	de 5 ans 2%	1%	1%		
Log social réhabili	té-5ans 8%	5%	6%		
Log social réhabili	té + 5 ans 46%	43%	42%		
Log social non réhab	ilité + 5 ans 18%	37%	29%		
	lans 5 ans 0%	1%	0%		Co
Lgt social à réhab. d	100%	100%	100%	-b 80	Ind
Lgt social à réhab. Total		-	4	8 8	
Lgt social à réhab. Total	0				

		Evo	lution Taux eff	fort
		<à - 2,5 pts	[-2,5;+2,5]	+ de 2,5 pts
글	Collectif	89%	91%	86%
2 56	Individuel	11%	9%	14%
ā ē	Total	100%	100%	100%
ź	NR	0	2	4

			Evo	lution Taux ef	fort
			<à - 2,5 pts	[-2,5;+2,5]	+ de 2,5 pts
w		Collectif	88%	86%	85%
TO	ž	Individuel	12%	14%	15%
ă,	£	Total	100%	100%	100%
	Ŭ	NR	50	56	88

		Evo	lution Taux ef	fort
		<à - 2,5 pts	[-2,5;+2,5]	+de 2,5 pts
5	Relogement sur commune	35%	46%	38%
ţ	Relogt hors commune dans Agglo	65%	53%	61%
-101	Relogement hors Agglomération	0%	1%	1%
CC	Total	100%	100%	100%
2	NR	1	0	2





3. LES EXPORTATIONS

- IMPORTANT -

L'outil RIME est proposé par l'USH afin de faciliter le travail entre organismes et le reporting en direction des services de l'Etat, de l'EPCI et de l'ANRU, dans le cadre des engagements pris par les organismes dans le NPRU en matière de relogement.

Nous vous rappelons que, s'agissant d'un traitement de données à caractère personnel, il convient d'assurer la <u>sécurité</u> et la <u>confidentialité</u> des données traitées conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A cet égard, nous attirons l'attention des organismes sur la nécessité de <u>sécuriser l'accès à ces données</u>, via notamment la politique d'habilitation interne à l'organisme et / ou un mot de passe permettant l'accès aux données uniquement aux personnes habilitées. La durée de conservation de ces données ne doit pas excéder la date de clôture de la convention ANRU, conformément au principe de durée de conservation limitée de la loi I&L du 6 janvier 1978.

Enfin, il convient de sensibiliser les personnes habilitées à l'exploitation de ces données <u>uniquement pour la finalité précisée ci-dessus</u> et à la nécessité de sécuriser le transfert de ces données via des <u>outils de cryptage</u>, le dépôt sur des plates-formes sécurisées ou la mise en place d'un mot de passe transmis par un mail distinct du mail accompagné de l'export.

Pour les organismes dotés d'un correspondant informatique et libertés, ce dernier doit être informé de la mise en œuvre de ce traitement afin de constituer une fiche de registre correspondante.





Toutes les exportations se lancent à partir des boutons situés dans la partie en haut à gauche du tableau de saisie.

1) Les exports de la base

a) Export de la base de saisie

Cette exportation permet d'effectuer une sauvegarde des données de votre base. A priori, elle n'est pas destinée à être transmise à un tiers car elle comporte tous les éléments d'identification des ménages. Pour la lancer, il suffit de cliquer sur le bouton correspondant

de saisie

b) Export de la base de saisie anonyme

Cette exportation est la même que la précédente, mais les identifiants du ménage (numéro de logement, code d'identification dans le fichier de gestion locative...), ainsi que son adresse ont été effacés. Pour la lancer, il suffit de cliquer sur le bouton correspondant.

c) Export anonyme EPCI

Cette exportation est la même que la précédente, mais elle ne concerne que les ménages de l'EPCI sélectionné. Elle doit être manipulée avec les mêmes précautions que la précédente. Pour la lancer, il faut sélectionner l'EPCI dans la liste déroulante **EPCI** et cliquer sur le bouton correspondant. **Export anonyme EPCI**



2) Les exports pour l'ANRU

L'application permet d'exporter des états qui ont vocation à être transmis à l'ANRU. Ils respectent parfaitement le formalisme demandé.

-> La transmission de ces données statistiques se fait sur la base de la Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine et les éléments contractualisés dans le cadre de la Convention intercommunale d'attribution issue de la Loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 annexée à la Convention pluriannuelle ANRU.

a) Plan de relogement ANRU

Nom complet de ce tableau : « Plan de relogement NPNRU » Cette exportation, anciennement appelée « FAT », est un outil de reporting à destination de l'ANRU.

Pour la lancer, il faut d'abord sélectionner l'opération dans la liste déroulante

_Tout et cliquer sur le bouton correspondant .. Plan de relogement ANRU

- > le premier tableau « DESCRIPTION DES RELOGEMENTS BAILLEURS PAR ANNEE DE MISE EN ŒUVRE DU RELOGEMENT » permet de suivre le nombre de relogements réalisés. Le premier tableau inclut donc y compris les ménages relogés temporairement, notamment ceux qui ont accepté une proposition de relogement définitif dans un logement neuf ou conventionné depuis mois de 5 ans, qui sont intégrés au total des ménages relogés même s'ils n'ont pas encore intégré leur logement définitif.
- > Le deuxième tableau « SUIVI DU RELOGEMENT DEFINITIF DES MENAGES » vise à suivre la gualité du parcours résidentiel des ménages (en termes de localisation, de typologie du logement, d'évolution du reste à charge et du taux d'effort) et présente les relogements définitifs des ménages. Le deuxième tableau ne porte que sur les relogements définitifs des ménages.

Précisions sur la cellule D8 : elle inclut les « titulaires du bail » pour le parc social ou les « occupants » (propriétaires bailleurs ou locataires) pour le parc privé, dans le cas où l'opération générant du relogement porte sur du parc privé (recyclage de copropriétés, portage de copropriétés et recyclage habitat ancien).

b) Etat Minorations ANRU

Nom complet de ce tableau :

« MODÈLE DE TABLEAU CONSOLIDE DÉCLARATIF POUR DEMANDE DE PAIEMENT DE SUBVENTION RELATIVE AU RELOGEMENT DES MÉNAGES AVEC MINORATION DE LOYER EFFECTUE DANS LE PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX NEUF OU CONVENTIONNE DEPUIS MOINS DE 5 ANS » Cette exportation est un nouvel outil de reporting à destination de l'ANRU et concerne spécifiquement les relogements bénéficiant d'une minoration de loyer.

Tout

Pour la lancer, il faut d'abord sélectionner l'opération dans la liste déroulante

et cliquer sur le bouton correspondant .. Etat minorations ANRU





ANNEXES









DESCRIPTIF DU TABLEAU DE SUIVI ET REMARQUES SUR LES MODALITES DE SAISIE

1) Informations générales

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifica tions 2016	Observation
Données générales : saisie dans l'onglet "Liste_opération"	-	-	x			SAISIE OBLIGATOIRE dans l'onglet "liste_opération" SAISIE OBLIGATOIRE sur l'onglet "Tableau de saisie" dans l'encadré "Données générales" de (nom du) <bailleur> et <contact>.</contact></bailleur>
N° identification ménage	1	Texte				SAISIE OBLIGATOIRE
Nom du chef de ménage	2	Texte				Saisie libre
Prénom du chef de ménage	3	Texte				Saisie libre
Commune	4	Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
Quartier	5	Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
IDTOP opération ANRU	6	Formule			nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
Numéro du QPV	7	Formule			nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
EPCI	8	Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
Nom de l'opération	9	Liste de choix				Liste des opération saisies dans l'onglet "Liste_opération"
Adresse	10	Texte				Saisie libre
Bailleur	11	Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée : A saisir dans rubrique "Données générales"





2) Le logement initial

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifica tions 2016	Observation
Typologie	12	Liste de choix	x	x		T1 ou T1bis : 1 - T2 : 2 - T3 : 3 - T4 : 4 - T5 : 5 - T6 ou + : 6
Surf. Hab ou corrigée en m2	13	Numérique	x	x		Renseigner en priorité la surface habitable. Renseigner la même unité que la surface du logement du relogement Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Loyer de base mensuel (y compris garage)	14	Numérique	x	x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Provision pour charges	15	Numérique	x	x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Nature des charges	16	Liste de choix				Charges individuelles : I - Charges collectives : C
Quittance mensuelle (Loyer de base mensuel + Provision de charges)	17	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
APL	18	Numérique	x	x		Si le ménage ne bénéficie pas de l'APL : mettre 0 Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Quittance résiduelle (Quittance mensuelle - APL)	19	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Taux d'effort % : Quittance résiduelle / (revenus mensuels + prestations familiales)	20	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Colonne masquée	21	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée Champ permettant le calcul du taux d'effort en tranche avant le relogement





3) Les informations du ménage

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifica tions 2016	Observation
Statut d'occupation antérieur	22	Liste de choix	x	x		Décohabitation : D - Hébergés : H - Titulaire de bail : T
Densité d'occupation_avant (Estimation de la densité d'occupation : Equilibre : Nbre d'occupants =Taille du logement ou Nbre d'occupants=Taille du logement-1 ou Nbre d'occupants=Taille du logement+1 Sur occupation : Nbre d'occupants >=Taille du logement+2 Sous occupation : Nbre d'occupants <=Taille du logement-2)	23	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Nbre d'occupants	24	Numérique		x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information. Test de cohérence fait pour la saisie avec les champs 21,22 et 24
Structure familiale	25	Liste de choix		x		Personne seule : I - Personne seule + hébergé(s) : IH - Monoparentale : M - Monoparentale + hébergé(s) : MH - Couple sans enf : C - Couple sans enf + hébergé(s) : CH - Couple avec enf(s) : CE - Couple avec enf(s)+ hébergé(s) : CEH
Nombre d'enfants	26	Numérique		x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information. Test de cohérence fait pour la saisie avec le champ 21
Dont enfants majeurs	27	Numérique				Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information. Test de cohérence fait pour la saisie avec le champ 22
Nombre d'hébergé(s)	28	Numérique				Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information. Test de cohérence fait pour la saisie avec le champ 21





	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifica tions 2016	Observation
Revenu Fiscal de Référence (RFR)	29	Numérique		x	RNI remplacé par RFR	Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Salaire mensuel + Prest. familiales	30	Numérique	x	x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Ressources du ménage Revenu mensuel + Prest. familiales calculés en fonction du SMIC Net	31	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Vous pouvez changer la valeur du SMIC net : feuille "Tableau de saisie" : cliquez sur le lien hypertexte " <u>Changement de la valeur du SMIC Net</u> "
Situation professionnelle du chef de ménage	32	Liste de choix		x		A renseigner pour le titulaire du bail Emplois stables : ES - Emplois précaires : EP - Rech Emploi : RE - Retraité : RET - Autres : A
Nature des ressources des ménages	33	Liste de choix		x	RMI remplacé par RSA	Salaires : S - Salaires et RSA : S/R - Salaires et Prestations familiales : S/P - Salaires et Prestations familiales et RSA : S/P/R - RSA : R - RSA et Prestations familiales : R/P - Prestations familiales : P
Plafonds PLUS des ménages	34	Liste de choix		x		< 60 % des plafonds PLUS : 1 - Entre 60 % et 100 % des plafonds PLUS : 2 - > 100 % des plafonds PLUS : 3
Ancienneté du ménage dans le logement	35	Liste de choix		x		Moins d'un an : 1 - [1 - 5 ans [: 2 - [5 - 10 ans [: 3 - [10 - 15 ans [: 4 - Plus de 15 ans : 5
Age du chef de ménage	36	Numérique		x		A renseigner pour le titulaire du bail Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Age du chef du ménage (en tranche) - 30 ans ; 30 - 39 ans; 40-49 ans; 50-59 ans; 60-74 ans; 75 ans et plus	37	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE





4) Les souhaits de relogement

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifica tions 2016	Observation
Souhait Nbre de pièces	38	Liste de choix				T1 ou T1bis : 1 - T2 : 2 - T3 : 3 - T4 : 4 - T5 : 5 - T6 ou + : 6
Souhait initial COMMUNE	39	Texte				Saisie libre
Souhait initial QUARTIER	40	Texte				Saisie libre
Evolution du Souhait COMMUNE	41	Texte				Saisie libre
Evolution du Souhait QUARTIER	42	Texte				Saisie libre





5) Les informations sur le nouveau logement

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifica tions 2016	Observation
Nombre de propositions par écrit	43	Numérique		x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Typologie	44	Liste de choix	x	x		T1 ou T1bis : 1 - T2 : 2 - T3 : 3 - T4 : 4 - T5 : 5 - T6 ou + : 6
Densité d'occupation_après (Estimation de la densité d'occupation : Equilibre : Nbre d'occupants =Taille du logement ou Nbre d'occupants=Taille du logement-1 ou Nbre d'occupants=Taille du logement+1 Sur occupation : Nbre d'occupants >=Taille du logement+2 Sous occupation : Nbre d'occupants <=Taille du logement-2)	45	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Evolution du nbre de pièces av/apr (Nombre de pièces après le relogement - Nbre de pièces avant le relogement)	46	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Surf. Hab ou corrigée en m2	47	Numérique	x	x		Renseigner en priorité la surface habitable. Renseigner la même unité que la surface du logement initial Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Evolution surface habitable (Surf. Hab ou corrigée en m2 après relogement - Surf. Hab ou corrigée en m2 avant le relogement)	48	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Evolution de la surface du logement (Surf. Hab ou corrigée en m2 après relogement - Surf. Hab ou corrigée en m2 avant le relogement)/ Surf. Hab ou corrigée en m2 avant le relogement)	49	Formule	x	x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Statut d'occupation	50	Liste de choix	x	x		Parc social : S - Locatif Libre : LL - Accession à la propriété <u>privée</u> : AP - Accession <u>sociale</u> : AS - Autres parc : A - Sans objet : SO
Nature du logement	51	Liste de choix		x		Logement Individuel : I - Logement collectif : C





	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifica tions 2016	Observation
Type de financement	52	Liste de choix	x	x	Rajout des items en rouge et suppression de l'item PLUS CD	PLS - PLA - PLUS CD 12% - PLUS CD 17% - PLUS CD 22% - PLUS - PLAI - PLI - HLMO - Autres social - Autres intermédiaires
Age du bâti	53	Liste de choix	x	x	l'item "C-5" concerne les logements conventionnés de - de 5 ans	Logt social Neuf 1ère livraison : CN - Logt social conventionné depuis - de 5 ans : C-5 - Log social réhabilité - 5 ans : CR-5 - Log social réhabilité + 5 ans : CR+5 - Log social non réhabilité + 5 ans : CNR+5 - Logt social à réhabiliter dans les 5 ans à venir : CR
Date de livraison du logement locatif social	54	Date jj/mm/aaaa	x		nouvelle variable	Attention bien respecter le format demandé : jj/mm/aaaa Il est cependant possible, si la date n'est pas connue de façon précise, d'indiquer arbitrairement le 01/mm/aaaa
Date de conventionnement APL du logement	55	Date jj/mm/aaaa	x		nouvelle variable	Attention bien respecter le format demandé : jj/mm/aaaa
Commune	56	Texte	x			Saisie libre, DONNEE OBLIGATOIRE POUR L'ANRU
Quartier_Adresse	57	Texte				Saisie libre
Numéro du QPV du quartier de relogement	58	Liste de choix	x		nouvelle variable	Vous pouvez vous aider de l'onglet "Liste des QPV"
Bailleur	59	Texte	x			Saisie libre, DONNEE OBLIGATOIRE POUR L'ANRU
QPV/HORS QPV	60	Liste de choix	x	x	Modification ZUS par QPV (Z et ZA)	même QPV : Z - autre QPV : ZA - Hors QPV : HZ
Localisation géographique	61	Liste de choix	x	x	Suppression de l'item SIT et modification de l'intitulé Com	Relogt dans commune = COM - Relogt Hors commune dans agglo = AGGLO - Relogt hors agglomération = HAGL
Réservataire	62	Liste de choix		x		Contingent prioritaire Préfecture : PREF - Fonctionnaires préfecture et assimilés : FONC - 1% action logement : 1% logement - Ville : VILLE - EPCI : EPCI - Bailleur : B - Autres Résa : AR





6) Les informations financières sur le nouveau logement

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifica tions 2016	Observation
Loyer pratiqué inscrit dans le bail	63	Numérique	x	x	Nom modifié	correspond à la variable « Loyer de base mensuel (y compris garage) » de la précédente version de RIME Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Provision pour charges	64	Numérique	x	x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Logt neuf ou moins de 5 ans : Loyer plafond du logement inscrit dans la convention	65	Numérique	x	x	nouvelle variable	Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Plafond de loyer pour l'attribution de l'APL	66	Numérique	x	x	nouvelle variable	Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Nature des charges	67	Liste de choix		x		Charges individuelles : I - Charges collectives : C
Minoration de loyer RGA ANRU	68	Liste de choix	x	х	nouvelle variable	Oui - Non
Montant de l'indemnité	69	Liste de choix	x	х	nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Quittance mensuelle (Loyer de base mensuel + Provision de charges)	70	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Simulation APL	71	Numérique	x	x		Si le ménage ne bénéficie pas de l'APL : mettre 0 Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Quittance résiduelle (Quittance mensuelle - APL)	72	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE





	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifica tions 2016	Observation
Taux d'effort % Quittance résiduelle / (revenus mensuels + prestations familiales)	73	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Colonne masquée	74	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée Champ permettant le calcul du taux d'effort en tranche après le relogement
Evolution du taux d'effort (% Taux d'effort après le relgt - % Taux d'effort avant le relogt)	75	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Evolution de la quittance résiduelle en valeur absolue (Quittance résiduelle après relogement - Quittance résiduelle avant relogement)	76	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Evolution de la quittance résiduelle (en %) en tranches 1 à 9 (Quittance résiduelle après relogement - Quittance résiduelle avant relogement)/Quittance résiduelle avant relogement	77	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Evolution du taux d'effort en tranche (Champ permettant le calcul d'évolution du taux d'effort en tranche Plus de -15 pts / [-15 pts à -2,5 pts[/ [- 2,5 pts à +2,5 pts[/ [+ 2,5 pts à +15 pts[/ Plus de 15 pts)	78	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE





7) Les informations sur le relogement

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifica tions 2016	Observation
Relogement	79	Liste de choix	х	x		Ménage relogé : Oui - Ménage non relogé : Non - Départ spontané (décès, partis d'eux mêmes) : D - Autre (expulsion) : A
Accompagnement social lié au relogement	80	Liste de choix				Il s'agit de l'accompagnement social SPECIFIQUE lié au logement. Accompagnement = Oui - Non accompagnement = Non
Date de signature du bail	81	Date jj/mm/aaaa	x		anciennement "Date du déménagement"	Attention bien respecter le format demandé : jj/mm/aaaa
Type de relogement	82	Liste de choix		x		Logement Tiroir (cas spécifiques) = T Logement Définitif = D Logement temporaire en attente d'un relogement dans du neuf = TN
Si relogement temporaire, proposition dans du neuf :		Liste de choix			suppression de la variable	Relogement accepté = A Relogement refusé= R
Identifiant opération	83	Formule			nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE- Colonne masquée
Evol_quittance résiduelleVA 1	84	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée : permettant de calculer la champ 76 : Evolution de la quittance résiduelle en tranche en valeur absolue
Evol_quittance résiduelleVA 2	85	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée

Conformément à l'article 2.1.3.1 du titre II du RGA NPNRU, relatif aux actions et missions d'accompagnement des ménages, l'ANRU peut accorder pour des cas très particuliers une subvention à un dispositif spécifique interne ou externe d'accompagnement des ménages dont le relogement est rendu nécessaire dans le cadre du projet de renouvellement urbain et des ménages dont le logement fait l'objet d'une requalification financée par l'Agence.

En dehors de ces cas très particuliers, conformément à l'article 2.2.1 du titre II du RGA NPNRU, relatif aux opérations de démolition de logements locatifs sociaux, le forfait global pour relogement accordé par l'Agence (3000 €/ménage relogé) permet de prendre en compte les dépenses d'enquêtes sociales, les frais générés par le déménagement et l'installation du ménage (dont aménagement des logements servant au relogement), l'accompagnement social en amont, pendant et suite au relogement. Source : Questions-Réponses NPNRU du 8 juillet 2016





	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifica tions 2016	Observation
Evol_quittance résiduelle 1	86	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée : permettant de calculer la champ 68 : Evolution de la quittance résiduelle
Evol_quittance résiduelle 2	87	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée : permettant de calculer la champ 68 : Evolution de la quittance résiduelle
Evol_surface 1	88	Formule		х		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée : permettant de calculer la champ 47 : Evolution de la surface
Evol_surface 2	89	Formule		х		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée : permettant de calculer la champ 47 : Evolution de la surface
Année d'emménagement	90	Formule		х		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée : permettant de calculer les données de la fiche FAT
Ménages relogés < 60 % PLUS Evol. Quittance résiduelle (en %) > Evolution de la surface	91	Formule			Nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Ménages relogés < 60 % PLUS - Evol. Quittance résiduelle (en VA) > Evolution de la surface	92	Formule			Nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Ménages relogés < 60 % PLUS - Taux d'effort - Situation après le relogement > taux d'effort avant relogement	93	Formule			Nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Commontaires at absonvations	04	Toxto				
	54	TEXIE				
Erreur de calibrage	95					Ce champ repère les lignes sur lesquelles des erreurs ou incohérence ont été saisies





RAPPEL DES DEFINITIONS UTILISEES DANS LE TABLEAU DE SUIVI DES RELOGEMENTS

INTITULE	DEFINITION							
Loyer de base mensuel	Y compris garage							
Provision pour charges	Afin d'avoir la même base de calcul du taux d'effort, intégrer à la quittance les charges individualisées du logement initial ou du nouveau logement (estimation des frais de chauffage en particulier)							
Nature des charges	Charges individuelles ou Collectives							
Quittance mensuelle	Loyer de base mensuel + Provisions pour charges							
Quittance résiduelle/Reste à charge	Quittance mensuelle - APL							
Taux d'effort en %	Quittance résiduelle / (salaires mensuels + prestations familiales). Afin d'avoir la même base de calcul du taux d'effort, intégrer à la quittance les charges individualisées du logement initial ou du nouveau logement (estimation des frais de chauffage en particulier)							
Estimation de la densité d'occupation avant	Elle se calcul en croisant le Nombre d'occupants dans logement et Nombre de pièces dans logement. 3 réponses possibles : → Equilibre : Nbre d'occupants =Taille du logement ou Nbre d'occupants =Taille du logement-1 ou Nbre d'occupants =Taille du logement+1 → Sur occupation : Nombre d'occupants > = taille du logement +2 → Sous occupation : Nbre d'occupants <=Taille du logement +2							
Ressources du ménage	Revenus mensuels et prestations familiales							
Evolution de la surface du logement	: à 5% / de - 5% à 0%[/ 0% / de] 0% à 5% / de +5% à +10% de +10% à +20% / de +20% à +30% / de +30% à +40% / > à +40%							
Evolution de la quittance résiduelle	En pourcentages : < à 5% / De - 5% à 0%[/ De] 0 à 5% / De +5% à +10% / De +10% à +20% / De +20% à +30% / De +30% à +40% / > à +40% En euros : < à 5 euros / de -5 à 0[euros / 0 euros / de]0 à 5 euros / de 5 à 10 euros / de 10 à 20 euros / de 20 à 30 euros/ de 30 à 40 euros / > à + 40 euros							
Accompagnement social lié au relogement	Au sens de la définition de l'ANRU : "l'accompagnement social financé dans le cadre des projets de rénovation urbaine se limite au traitement des difficultés particulières, directement liées au relogement. A l'exemple des familles polygames, des ménages endettés, de la nécessité de fournir un logement adapté, de la poursuite d'un accompagnement après relogement pour assurer une bonne intégration dans un nouveau quartier ou voisinage Il n'a pas pour vocation de résoudre l'ensemble des problèmes sociaux qui auraient pu être repérés (à l'exemple de problèmes de santé, d'emploi, de maltraitance) ou de se substituer aux services et dispositifs sociaux existants (ccas, service social du conseil général, associations spécialisées, dispositifs mise en place dans le cadre des prochains CUCS). Il se limite à un rôle de coordination et d'orientation avec ces services et dispositifs."							





L'ASSISTANCE TECHNIQUE

L'application est téléchargeable sur le site de l'USH. Elle peut également être demandée à l'assistance

L'assistance peut être contactée à Eohs aux coordonnées suivantes :

Personnes à contacter :

- Pascal SEON **04 72 85 67 31**
- Emmanuel RICARD **04 72 85 67 36**

Adresse mail : sav@eohs.fr





